

Ecole de conduite Warning

Critère 2.2 :

Les enjeux de la formation au permis de conduire

Enjeux et Objectifs :

L'obtention du permis de conduire est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'un véhicule est souvent **indispensable** pour les études, le travail ou les loisirs.

Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous .

L'objectif principal de **l'école de conduite Warning** est d'amener tout élève vers la réussite ,en transmettant à chacun la maîtrise de compétences en termes de **savoir-être ,savoirs ,savoir-faire** et **savoir-devenir** .

Apprendre a conduire est une démarche éducative exigeante devant être prise au sérieux et avec assiduité .

Comment sont évalués vos progrès ?

A l'aide de grilles de progression permettant de valider vos acquis !

L'enseignant évalue vos savoirs comportementaux techniques et environnementaux au fil de votre apprentissage .

Des évaluations tout au long de votre parcours permettront également à votre formateur de mesurer vos progrès et ainsi vous présenter aux épreuves du permis de conduire lorsque l'ensemble des compétences requises seront validées.

Tout savoir sur l'examen pratique du permis de conduire

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : **l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.**

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités .

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte .

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve ,l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Critères d'évaluation

- *Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et /ou autoroutier
- *Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie ,en vous guidant de manière autonome ,pendant une durée globale d'environ cinq minutes
- *Réaliser une manœuvre
- *Procéder à la vérification d'un élément technique a l'intérieur ou a l'extérieur du véhicule et répondre a une question en lien avec la sécurité routière ainsi qu'une question de premier secours
- *Applique les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
- *Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz a effet de serre
- *Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers ,et notamment les plus vulnérables.